

Décision

Générale

colonial

Décision n° 101-450-1934 Nomination.

n° 101-450-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1934

Numéro JO
n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro
31 mai 1934

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Calif Orsamar a été nommé gardien de la cité enfantine et touchera une somme mensuelle de 100 franes (cent francs), à compter du 12 avril 1934.